Henri BAREIL
7, rue des Pivoines, 7
TOULOUSE
TÉLÉPHONE : 52-74-63

Première étape...

...vers une réforme de l'enseignement mathématique dans les classes élémentaires

L'école élémentaire est actuellement en quête d'une nouvelle manière d'être dont l'institution du « tiers-temps » avec l'introduction massive de l'éducation physique ne sont pas les moindres signes. Les raisons essentielles de cette mutation ont été mises en évidence par la Commission Ministérielle de Rénovation Pédagogique, de façon assez convaincante pour que les propositions exprimées par cette Commission dans son rapport de synthèse ne restent pas lettre morte. Nous nous en réjouissons.

Dans ces perspectives, la réorganisation de l'enseignement du « calcul » que nous souhaitions depuis longtemps, va enfin pouvoir être mise en œuvre. Au printemps de l'année 1969, la Commission que préside le Pr Lichnérowicz, et qui depuis 1966 s'est vu confier la tâche de définir les contenus, les méthodes, les moyens d'un enseignement mathématique conforme aux exigences et aux possibilités de notre époque, partout et à tous les niveaux, s'est précisément consacrée au niveau élémentaire, point de départ de l'éducation en mathématique comme en tout autre domaine (1).

Le souci de présenter des propositions applicables dès la rentrée 1970, a conduit les membres de la Commission à s'attacher en premier lieu à l'élaboration d'un programme de formation initiale des futurs instituteurs, ainsi qu'à une nouvelle rédaction des programmes de 1945 accompagnée de commentaires assez nourris pour éclairer la réforme déjà possible.

Un projet concernant la formation des maîtres en exercice (mise à jour et formation permanente) est également à l'étude. Il reste à élaborer un véritable programme qui montrera nettement ce que l'enseignement élémentaire peut et doit apporter aux enfants, dans la perspective d'une formation mathématique de conception « moderne », puis à envisager l'échelonnement dans le temps de l'application d'un tel programme.

Nous souhaitions que ces textes puissent être appliqués dès la rentrée de 1969. C'est pourquoi, bousculant quelque peu les obstacles administratifs, nous avons publié, en septembre 1969, une première édition de cette brochure. Nous pensons avoir ainsi contribué à ce que la réforme indispensable ne soit plus retardée : le texte remanié qui constitue l'actuelle édition est applicable à partir de la rentrée 1970.

---

(1) Cf. rapport publié dans le bulletin l'A.P.M.E.P. nº 258.

Dans une très large mesure cette première étape de la réforme annoncera ce que seront les suivantes ; il dépend de notre travail collectif que ces débuts soient prometteurs. Le programme destiné aux élèves-maîtres de 4e et 5e années fournit des thèmes de travail pour la mise à jour des connaissances de tous. Les échanges au sein des sections régionales ou locales de notre association favoriseront l'évolution indispensable de notre enseignement.

Le texte proposé pour les programmes des classes élémentaires concorde avec le projet « A » présenté par un groupe de collègues de notre Association et adopté à l'Institut Pédagogique National par l'ensemble des animateurs des expériences en cours, lors des réunions de décembre et janvier 1968-69 (2).

Ce texte se borne à redistribuer et alléger le contenu des programmes de 1945. La rédaction en trois paragraphes pour les C.E. et C.M. souligne la distinction entre les notions mathématiques dont il convient d'organiser l'approche et d'autres domaines d'activités qui leur sont en partie étrangères : observation de l'espace et familiarisation avec des objets « géométriques » ; pratique de mesures, étude d'objets et de phénomènes physiques mesurables. A ce propos, les soucis « pratiques » qui pesaient lourdement sur les textes de 1945 (prix et poids à l'unité..., peintures et tapisseries, etc.) n'apparaissent plus dans la rédaction proposée. Bien sûr, il convient de faire appel au besoin à des exemples tirés de situations familières pour mettre en jeu des notions mathématiques, mais le but de l'enseignement mathématique n'est pas de fournir telle ou telle réponse à telle ou telle question « pratique », comme on a pu le croire. C'est en fait de fournir des modes et des outils de pensée plus puissants, capables de s'appliquer à des situations imprévues, et avant tout de construire ces outils.

A ce projet immédiat nous avions alors associé un projet « B » plus élaboré, qui servira probablement de référence, de la même façon, pour l'élaboration du nouveau programme envisagé par la Commission. Il nous paraît donc utile de publier de nouveau ce projet, dans sa forme primitive (où l'on a simplement fait apparaître les idées essentielles sans chercher à soigner la rédaction).

L'année scolaire 1969-70 voit l'application générale de la réforme de l'enseignement mathématique dans le second degré aux niveaux des classes de Sixième et de Seconde. Sept académies (Paris, Strasbourg, Lyon, Rennes, Besançon, Bordeaux, Aix-Marseille) bénéficient cette année de la création des I.R.E.M. pour l'animation des recherches et des expériences pédagogiques, ainsi que pour la formation des maîtres. Partout notre Association s'efforce, en multipliant les réunions entre les maîtres de tous les ordres d'enseignement, de faciliter cette formation et d'assurer la réussite de la réforme.

L'école élémentaire ne doit plus rester en marge d'un tel mouvement. Comme dans tant d'autres pays, engagés eux-aussi dans la même évolution (Danemark, Grande-Bretagne, Allemagne, etc.), ces premières années d'école peuvent offrir à nos enfants les activités mathématiques les plus stimulantes, les plus efficaces, les plus riches d'avenir... Beaucoup d'efforts seront nécessaires pour réaliser partout ces objectifs. Une première étape est une manière sage et sûre d'avancer tout en préparant la suivante, et d'amorcer ainsi la réforme permanente grâce à laquelle l'école, maison de toute la jeunesse, saura répondre toujours mieux à sa mission.

Mme M.-A. TOUYAROT,
Présidente de l'A.P.M.E.P.

(2) Cf. rapport sur ces journées, dans le bulletin de l'A.P.M.E.P. n° 267 (p. 120 et suite).